

Conseils pour l'entretien des espaces naturels à haute valeur patrimoniale.

J.-C. Querré*

Depuis la déprise agricole les espaces naturels servent de plus en plus de refuges pour la biodiversité. Au regard de la rentabilité de l'agriculture moderne, ils ont été délaissés pour leur manque de productivité, liée à leur topographie, à leur éloignement, ou à leur isolement. Autrefois, ces endroits étaient entretenus par des pacages extensifs à l'aide de troupeaux de bovins, d'ovins ou de caprins ; aujourd'hui ces derniers n'ont pratiquement plus leur place dans l'agriculture moderne. Bien que revenant timidement grâce à la filière bio, les pacages mis en place dans certains secteurs sont insuffisants pour faire face aux besoins que nécessite le maintien de la biodiversité de ces espaces remarquables. Donc, pour ne pas voir dépérir la richesse biologique de ces espaces l'homme se doit d'organiser et de réaliser leur entretien. En complément des pacages, l'homme met en place des actions mécaniques et manuelles de réouverture et d'entretien dans le but de rendre pérenne la grande richesse biologique de ces espaces refuges.

La SFO-PCV est une association très active dans le domaine de la réouverture et de l'entretien des sites naturels (ci-contre, chantier de bénévoles SFO-PCV et LPO à Saint-Sulpice de Cognac). Ces derniers se déclinent régionalement en trois principaux types de milieux : milieux de pelouses sèches, milieux humides et milieux forestiers. De nombreuses associations environnementales se lancent aussi dans ce mode d'intervention, mais le constat est que les périodes d'actions sont parfois mal choisies et ne tiennent pas toujours compte de l'impact infligé sur les cycles biologiques de la flore et de la faune.



Par cet article, je souhaite informer les différents acteurs sur la meilleure période d'intervention, sur la meilleure méthode pour rendre plus efficaces les actions et surtout pour les rendre plus pérennes.

Sur ces lieux abandonnés par l'agriculture, l'évolution de la végétation s'oriente année après année vers une strate embroussaillée, voire boisée. L'expérience montre qu'au fur et à mesure de cette fermeture la biodiversité change peu à peu et finit par s'appauvrir. Pour ma part je ne peux pas concevoir un environnement sans nature, avec d'un côté une agriculture intensive sans biodiversité et de l'autre côté un milieu forestier en augmentation au niveau de sa surface mais aussi victime d'une sylviculture intensive grandissante qui meurtrit lourdement les sols lors des bûcheronnages mécaniques modernes.

Notre rôle à tous, en tant que propriétaire, promoteur, acteur et utilisateur des espaces naturels est de les maintenir en bon état de conservation et surtout que cette conservation demeure pérenne. N'oublions pas que nous les empruntons à nos enfants et petits-enfants!

◆ Pertinence de la période et de la méthode d'intervention

➤ Les milieux à caractère ouverts de pelouses sèches ou humides

Dans l'acte de réouverture ou d'entretien de ces milieux, le choix de la période et de la méthode d'intervention est primordial, pour une efficacité optimale : la meilleure période se situe au moment de la descente de la sève chez les végétaux ligneux et les autres plantes vivaces!

Tout le monde sait que dans la vie biologique des plantes ligneuses, il y a mise en réserve de nutriments dans la souche, au moment de la descente de la sève, à la fin du cycle végétatif. Cette mise en réserve se fait juste avant la chute des feuilles à l'automne. Son rôle est de contribuer à une meilleure reprise des plantes le printemps suivant.

Exemple :

Nous pouvons tous constater que lors d'une période de grand froid, l'eau stockée dans le tronc et la souche finit par geler. Ce gel fait éclater les vaisseaux où circule la sève d'ordinaire au printemps, ceci empêche la plante de repousser normalement ou freine son développement, c'est alors qu'apparaissent des nécroses consécutives au gel !

Copyright : bulletin SFO-PCV 2019

Puisqu'il faut aux ligneux de l'eau (sève) dans la souche et le tronc, la méthode pour les éradiquer consiste à couper le plus **ras** possible le sujet au moment de la descente de sève à **l'automne**. Dans ce cas, il n'y a plus de stockage de sève, donc appauvrissement de la plante avec une reprise printanière plus difficile. Il suffit de reconduire cette opération pendant trois années de suite et vous verrez ainsi disparaître les ronces, pruneliers et autres broussailles.

Cette opération de coupe **précise** est à faire soit au moment de la réouverture du site soit lors de sa restauration. Il faut appliquer aussi cette technique après chaque pacage en fin de saison, en septembre/octobre, lorsqu'il a nécessité de broyage des refus de pacage (photo ci-contre, à Séchebec, 17). Ceci doit être notifié dans le cahier des charges du contrat de gestion élaboré avec l'éleveur !

Cette technique d'intervention est la seule efficace dans le cas du milieu dit ouvert de pelouse sèche comme de celui du milieu humide. Ne pas oublier que les orchidées et autres plantes rares à forte valeur patrimoniale sont des plantes pour la plupart de pleine lumière qui affectionnent les endroits thermophiles, où il y a de la clarté et la possibilité de se réchauffer rapidement au printemps.



Le fait de laisser trop d'arbres, qui vont régulièrement se développer d'année en année, finit par détourner le milieu de sa vocation souhaitée, qui est le milieu ouvert, en appauvrissant ainsi la flore et sa micro faune associée. Une prairie ouverte, sèche ou humide, peut être arborée quelques mètres sur sa périphérie (cela limite les intrants indésirables, notamment produits phytosanitaires) tout en laissant la grande surface ouverte dans son centre. Cet espace ouvert sert de terrain de chasse pour les prédateurs, les chauve-souris et permet aux grands mammifères de s'ébattre. De plus, l'ombre des arbres recouvrant la surface herbeuse refroidit le sol, empêchant ainsi la flore à caractère méditerranéen de se développer. Ce point est très important !

L'avifaune aussi apprécie les milieux ouverts car elle y trouve les graines et les insectes pour se nourrir et l'emplacement pour nidifier. Les oiseaux qui font leur nid à même le sol ont besoin d'un visuel suffisant pour se sauver afin d'anticiper l'attaque d'un prédateur.

Il faut tenir compte de tous ces éléments lorsqu'on intervient sur des espaces naturels sensibles, maintenir un regard constant sur la protection de la biodiversité au sens large et surtout avoir une vision sur le long terme !

➤ Les milieux forestiers et les lisières

Pour la flore vivant en milieu forestier ou en lisière forestière, le problème est un peu différent, en général la végétation de ces endroits étant souvent peu dynamique !

Pour la flore à haute valeur environnementale qui se développe dans ce milieu (comme les *Limodores* ou les *Epipactis*), il faut de la clarté, mais limitée à la mi-ombre. La végétation envahissante est souvent une végétation sous-dominante buissonnante, en mélange avec des arbustes (ronces, troène, cornouiller...) et des graminées (brachypode).

Compte tenu de la faible dynamique de la végétation de ces endroits, une opération d'entretien peut être réalisée une fois tous les 2/3 ans, toujours en début d'automne. Pour ne pas trop impacter le cycle de reproduction de certains insectes patrimoniaux en détruisant complètement leurs plantes-hôtes (par exemple prunellier pour le Flambé ou brachypode pour la Bacchante), il est nécessaire de laisser quelques îlots plus fermés. Une bonne gestion doit concilier tous les intérêts !





Les milieux ouverts de pelouses et prairies naturelles ont vocation à être entretenus dans la durée par pâturage extensif. Ci-dessus, trois exemples de gestion pastorale, sur des sites du CREN-PC : moutons à Bois-Redon (16), ânes (Baudets du Poitou) à Chauvignac (17) et bovins à Verdu (16). Photos J.-M. Mathé.

◆ Condition sine qua non



Broyage des produits de débroussaillage lors d'un chantier avec des lycéens de Niort.

Lorsque vous organisez des chantiers nature sur les espaces naturels sensibles pour une réouverture du site ou un entretien, il faut absolument exporter tous les produits de coupe (lorsqu'ils sont volumineux) hors de la zone restaurée. Evitez autant que possible l'incinération des produits de coupe, privilégiez le broyage (BRF) ou le stockage en dehors de la zone, voire en périphérie de l'espace restauré. Cette dernière pratique permet de préserver la petite faune et en particulier les larves et nymphes.

Dans le cas d'un entretien annuel régulier, il arrive parfois qu'il y ait peu de matières organiques. Si vous constatez qu'un passage de tondeuse ou d'un léger broyeur sera suffisant, alors n'attendez pas l'avancée de la saison automnale pour faire le chantier. Intervenez dès que possible à la fin de l'été ou au début de l'automne (septembre/octobre) afin que les micro-organismes aient toute la période hivernale pour digérer la matière organique laissée sur le sol après le passage de l'outil.

◆ Ce qu'il ne faudrait plus faire !

Après avoir présenté les règles et les actes à mettre en place pour essayer de stopper la forte érosion de la biodiversité que nous subissons depuis 50 ans et de restaurer celle-ci, je vais vous exposer ce qu'il ne faudrait **plus** faire, en mettant en avant quelques erreurs souvent commises:

Depuis plusieurs décennies, nous constatons que la pleine activité réservée à l'entretien des espaces naturels se fait d'ordinaire d'avril à fin août, c'est à dire lorsque la reproduction de la faune et de la flore est en plein essor (première erreur). Pour moi cette période d'intervention porte sa part de responsabilité dans la chute vertigineuse de la biodiversité de nos espaces naturels. Alors qu'il faudrait attendre la fin du cycle végétatif pour les plantes et que le cycle de reproduction animale soit arrivé à son terme.

L'agriculture moderne n'a pas le temps et les moyens de protéger la flore et la faune dans ses zones refuges, exclus de la PAC. De plus, ce sont souvent des endroits peu accessibles et très petits. Ils ne sont donc jamais entretenus (seconde erreur). La biodiversité qui s'y trouve n'a pas d'autre moyen que d'aller se réfugier sur les bordures forestières, haies et bordures de routes et chemins ou disparaître !

Il y a aussi l'utilisation d'outils à haute vitesse rotative, (que j'appelle outils de destruction massive) qui aspirent et détruisent toute la microfaune (serpents, insectes, petits mammifères et nids d'oiseaux), réfugiée sur les endroits non cultivés (troisième erreur).

La plupart de ces outils ont le rouleau palpeur réglé. Normalement, c'est lui qui règle la hauteur de coupe de l'herbe, aussi celle-ci n'est plus coupée mais arrachée et le sol se retrouve souvent labouré ! Alors que l'herbe devrait être coupée entre 5 et 10 cm, un sol écorché favorise le développement de certaines plantes invasives qui se multiplient plus aisément (4ème erreur).



L'autre côté négatif de ces outils de destruction massive est le compostage plus rapide (mulching) de l'herbe laissée sur le sol, il enrichit celui-ci et accélère la repousse des végétaux coupés. (photo ci-dessus : l'herbe coupée sera exportée, lors d'un chantier SFO-PCV).

C'est un cercle vicieux, plus on passe l'outil pour couper l'herbe, plus elle repousse rapidement et plus on détruit la biodiversité.

Il faut bien sûr dégager les carrefours et les virages pour la sécurité des usagers, mais n'en faisons-nous pas un peu trop ?

Cessons aussi de tailler fortement les haies et d'élaguer à tout va avec des lamiers montant à 10m de hauteur et des épareuses qui déchiquettent tout, laissant apparaître une forme de désastre ou désolation de la nature, l'avifaune n'a plus de place pour nidifier en toute sérénité.

Un peu de raison et de sagesse s'impose lorsque l'on se rend compte aujourd'hui de l'importante perte de la biodiversité.

Je pense qu'il est temps de revoir toutes nos pratiques et de nous mettre autour de la table pour repenser celles-ci afin de réaliser enfin un entretien raisonné de nos espaces naturels.

Ces recommandations sont étayées par de nombreuses années d'expérience, aussi bien sur le plan professionnel qu'associatif, associées au recul nécessaire pour en parler à l'ensemble des organismes intervenant sur les espaces naturels (associations, administrations, élus, propriétaires et particuliers).

* Jean-Claude QUERRÉ, membre de la Société Française d'Orchidophilie Poitou Charentes Vendée.